
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 9 mai 2017
10 h 30**

**Séance tenue le mardi 9 mai 2017
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Richard Bergeron, M. Georges Bourelle, M. Russell Copeman, M. Claude Dauphin, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Manon Gauthier, M. Michel Gibson, Mme Jane Guest, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Lionel Perez, M. Peter Prassas, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Mitchell Brownstein, M. Robert Coutu, M. Beny Masella, Mme Chantal Rouleau et M. Edgar Rouleau

AUTRES PRÉSENCES :

M. Alain Marcoux, Directeur général
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Bruno Lachance, coordonnateur en sécurité civile

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

Aucun citoyen ne s'étant inscrit, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close.

CG17 0172

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Manon Gauthier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 9 mai 2017 tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG17 0173

Renouveler la déclaration d'état d'urgence du 7 mai 2017

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par Mme Maria Tutino

Et résolu :

- 1 - de renouveler, sur autorisation du ministre, la déclaration d'état d'urgence pour l'agglomération de Montréal, plus spécifiquement pour les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Pierrefonds-Roxboro, de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et du village de Senneville, pour une période de 5 jours, en raison des crues printanières;
- 2 - de désigner M. Bruno Lachance coordonnateur de sécurité civile, afin qu'il soit habilité à exercer les pouvoirs suivants :
 - contrôler l'accès aux voies de circulation ou au territoire concerné ou les soumettre à des règles particulières ;
 - accorder, pour le temps qu'il juge nécessaire à l'exécution rapide et efficace des mesures d'intervention, des autorisations ou dérogations dans les domaines qui relèvent de la compétence de la ville ;
 - ordonner, lorsqu'il n'y a pas d'autre moyen de protection, l'évacuation des personnes de tout ou partie du territoire concerné qu'il détermine ou, sur avis de l'autorité responsable de la protection de la santé publique, leur confinement et veiller, si celles-ci n'ont pas d'autres ressources, à leur hébergement, leur ravitaillement et leur habillement ainsi qu'à leur sécurité ;
 - requérir l'aide de tout citoyen en mesure d'assister les effectifs déployés ;
 - réquisitionner dans son territoire les moyens de secours et lieux d'hébergement privés nécessaires autres que ceux requis pour la mise en œuvre d'un plan de sécurité civile adopté en vertu du présent chapitre ou du chapitre VI ;
 - autoriser et faire toute dépense utile ainsi que conclure tout contrat qu'il juge nécessaire.

Il est proposé par : M. Alan DeSousa

et appuyé par : L'ensemble des membres présents

de procéder à une courte présentation par M. Bruno Lachance, coordonnateur de sécurité civile afin de faire état de la situation sur les diverses mesures prises pour assurer la sécurité des citoyens suite au sinistre provoqué par les inondations en raison des crues printanières.

Mme Maria Tutino, Mme Paula Hawa et M. Georges Bourelle interviennent afin de remercier le service de police et offrir toute l'aide nécessaire. M. Denis Coderre remercie les villes liées pour leur appui.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1173980001

À 10 h 47, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Benoit Dorais
Président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Toutes les résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Denis Coderre
Maire